

COMPTE-RENDU RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 10 JANVIER 2018

• Dans le cadre du remplacement de la secrétaire de mairie, Madame Aurore SCHLEICHER-CORTÈS, en arrêt de maladie jusqu'au 6 février 2018, le Conseil Municipal, après étude et délibération décide, à l'unanimité des membres présents :

- d'autoriser le Maire à signer la convention et ses avenants avec le Centre de Gestion de la Marne et d'inscrire la dépense correspondante au budget.

Séance levée à 21h20

Le Maire, Richard FERNANDEZ